

CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS D'ATTACHÉ TERRITORIAL

SESSION 2020

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC SOLUTIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

CONCOURS INTERNE : Rédaction, à l'aide des éléments d'un dossier soulevant un problème sanitaire et social rencontré par une collectivité territoriale, d'un rapport faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées.

TROISIÈME CONCOURS : Rédaction, à partir des éléments d'un dossier soulevant un problème sanitaire et social rencontré par une collectivité territoriale, d'un rapport faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées.

Durée : 4 heures
Coefficient : 4

SPÉCIALITÉ : GESTION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 38 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Attaché territorial, vous êtes nommé directeur de la récente maison des droits des femmes et de l'égalité de la commune d'Admiville (200 000 habitants), ville centre d'une métropole.

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, le maire va annoncer le lancement d'un travail communal sur ce sujet, devant mener à un plan d'actions pluriannuel. Il souhaite que tous les services municipaux soient mobilisés sur cette problématique peu traitée sur le territoire, ou de façon isolée.

Dans ce cadre, le directeur général des services vous demande de rédiger à son attention un rapport sur le rôle des communes dans la lutte contre toutes les violences faites aux femmes permettant de dégager des solutions opérationnelles appropriées.

Vous rédigerez ce rapport à l'aide des éléments du dossier et en mobilisant vos connaissances.

Liste des documents :

- Document 1 :** « La charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale - article 22 » - *Conseil des communes et des régions d'Europe* - consulté le 3 mars 2020 - 1 page
- Document 2 :** « Agir efficacement contre les violences faites aux femmes au niveau local - Guide pratique à l'usage des municipalités et des EPCI » (extrait) - *Centre Hubertine Auclert* - 2016 - 2 pages
- Document 3 :** « Violences faites aux femmes : un enjeu majeur de prévention pour les collectivités locales. Interview » - *Forum français pour la sécurité urbaine* - *ffsu.org* - novembre 2019 - 3 pages
- Document 4 :** « Fiche expérience Parcours Femmes - Nice » - *Union nationale des centres communaux d'action sociale* - consulté le 25 février 2020 - 4 pages
- Document 5 :** « Agir efficacement contre les violences faites aux femmes au niveau local - Guide pratique à l'usage des municipalités et des EPCI » (extraits) - *Centre Hubertine Auclert* - 2016 - 8 pages
- Document 6 :** « Plaquette Maison des droits des femmes et de l'égalité Dulcie September - Mitry-Mory » - Commune de Mitry-Mory - consulté le 25 février 2020 - 2 pages
- Document 7 :** « Contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles » - *Commune de Saint-Junien* - 2019 - 4 pages
- Document 8 :** « Mise en place et animation d'un observatoire territorial de violences faites aux femmes » (extraits) - *Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes* - 2016 - 4 pages
- Document 9 :** « Violences conjugales : six villes des Hauts-de-Seine financent le taxi pour les victimes » - *leparisien.fr* - 25 novembre 2019 - 1 page
- Document 10 :** « L'implication des collectivités est essentielle dans la lutte contre les violences intrafamiliales » - *lagazette.fr* - 31 janvier 2019 - 2 pages
- Document 11 :** « "Stop violences familiales Chalon" : un réseau complet pour que les victimes s'en sortent » - *info-chalon.com* - 18 octobre 2017 - 1 page

- Document 12 :** « Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes. Plan d'actions / 8 juillet 2019 » - *bordeaux.fr* - 2019 - 2 pages
- Document 13 :** « Mariages forcés, la situation en France » (extraits) - Lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes - *stop-violences-femmes.gouv.fr* - octobre 2014 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.